



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2020**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

M GOUAUX DIDIER  
CHE DE CASTILLE  
64360 MONEIN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 87 861 059 382  
Référence de l'avis : 20 64 4260948 53  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 64 3045219 75  
RUM\* : FR46ZZZ005002M364304521975  
Numéro de propriétaire : 393 G00119 U

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0351 MB3VW9  
M GOUAUX DIDIER CHARLES

PROP/INDIVIS 02103 MB39RW  
MME CARRASCO MARIE CARMEN

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 234,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 122,00 €

Acomptes mensuels versés 888,00 €

64015

Compte à débiter :  
FR76 1690 6000 110X XXXX XXX8 976  
M GOUAUX DIDIER CHARLES  
CRCA MONEIN

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	111,00 €
15 OCTOBRE 2020	111,00 €
16 NOVEMBRE 2020	12,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	112,00 €	15 JUIN 2021	112,00 €
15 FEVRIER 2021	112,00 €	15 JUILLET 2021	112,00 €
15 MARS 2021	112,00 €	16 AOUT 2021	112,00 €
15 AVRIL 2021	112,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	112,00 €
15 MAI 2021	112,00 €	15 OCTOBRE 2021	112,00 €

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
TRESORERIE DE MONEIN  
28 RUE DU COMMERCE - BP 16 64360 MONEIN  
Tél : 05 59 21 30 46
  - pour le montant de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS OLORON-SAINTE-MARIE - S.A.I.D. OLORON-EST  
14 RUE ADOUE - BP 139 64404 OLORON STE MARIE  
Tél : 05 59 88 66 37

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 64 PYRENEES ATLANTIQUES

Commune : 393 MONEIN

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	14,19 %	%	0,508 %	13,47 %	0,216 %	10,05 %	0,308 %	
	Taux 2020	14,19 %	%	0,508 %	13,47 %	0,208 %	10,05 %	0,30 %	
	Adresse	84 CHE DE CASTILLE							
	Base ①	2735		2735	2735	2735	2735	2735	
	Cotisation	388		14	368	6	275	8	1059
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	384		14	364	6	272	8	
	Cotisations 2020	388		14	368	6	275	8	1059
Variation	+1,04 %	%	0 %	+1,10 %	0 %	+1,10 %	0 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	42,02 %	%	1,73 %	30,86 %	0,537 %	14,40 %	0,887 %	
	Taux 2020	42,02 %	%	1,73 %	30,86 %	0,493 %	14,30 %	0,85 %	
	Bases terres Non agricoles	19		19	19	19	19	19	
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2019	8			6		3		
	Cotisations 2020	8		0	6	0	3	0	17
	Variation	0 %	%	%	0 %	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			46
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>1122</b>